

Corrigé et barème – Les formes négative et exclamative

Mettre une phrase à la forme négative (ne... pas, ne... jamais, ne... plus, ne... guère, ne... rien, ne... personne, ne... aucun), à la forme exclamative (comme, que, quel), et donner le type et la ou les formes d'une phrase

Durée : 55 min – Sans document – Sur 20 points · Français 6^e

Exercice 1 – Positive ou négative ? ★★

(4 pts)

- a) négative : « n'... rien » (1)
- b) positive : aucun mot de négation (1)
- c) négative : « ne... plus » (1)
- d) positive : « toujours » n'est pas un mot de négation (1)

Attention — la négation ne se reconnaît pas au seul mot « pas » : **rien, personne, jamais, plus, guère, aucun** forment aussi une négation, accompagnés de « ne » (ou « n' ») dès que la phrase a un verbe conjugué.

Exercice 2 – Mettre à la forme négative ★★

(4 pts)

- a) Je n'ai aperçu personne dans le jardin. — « quelqu'un » devient « personne », placé après le participe. (1)
- b) Le chat n'a rien mangé. — « quelque chose » devient « rien » ; la négation encadre l'auxiliaire « a ». (1)
- c) Mon frère ne joue plus aux billes. — « encore » devient « plus ». (1)
- d) Nous n'avons pas de devoirs ce soir. — « n'... pas » encadre le verbe et « des » devient « de ». (1)

Erreur fréquente — au passé composé, la négation encadre l'**auxiliaire** (*n'a rien mangé*), sauf *personne*, qui se place après le participe (*n'ai aperçu personne*).

Exercice 3 – La forme exclamative ★★

(4 pts)

- a) Comme cette tarte est délicieuse ! — « comme » en tête, rien d'autre ne change, point d'exclamation. (1)
- b) Quel jardin fleuri ! — « jardin » est masculin singulier. (1)
- c) Quels efforts tu as fournis ! — « efforts » est masculin pluriel. (1)
- d) « que » : adverbe exclamatif. (1)

Repère — *comme* et *que* sont des **adverbes** exclamatifs : ils ne changent jamais de forme. *quel* est un **déterminant** : il s'accorde avec le nom (*quel, quelle, quels, quelles*).

Exercice 4 – Type et forme ★★★

(4 pts)

- a) déclarative, négative et exclamative : la phrase affirme un fait ; « personne... ne » donne la forme négative, le point d'exclamation la forme exclamative. (1)
- b) interrogative, négative : sujet inversé et point d'interrogation ; « n'... rien » donne la forme négative. (1)
- c) déclarative, exclamative : sans l'exclamation, « Un vent souffle ce matin. » affirme un fait ; « quel » et « ! » marquent la forme exclamative. (1)
- d) impérative (injonctive), négative : verbe à l'impératif sans sujet ; « ne... pas » donne la forme négative ; pas de point d'exclamation, donc pas de forme exclamative. (1)

Piège classique — la négation et l'exclamation ne changent **jamais** le type : enlève-les pour voir si la phrase affirme, questionne ou ordonne. « Exclamative » n'est pas un type.

Exercice 5 – Rédiger sur commande ★★★

(4 pts)

- a) Ex. : Quelle tempête cette nuit ! — « quelle » (déterminant exclamatif) s'accorde avec le nom, point d'exclamation. (1)
- b) Ex. : Je ne suis jamais allé à Rome. — point final, « ne... jamais » encadre l'auxiliaire. (1)
- c) Ex. : Ne joues-tu plus du piano ? — question (inversion du sujet, point d'interrogation), « ne... plus » encadre le verbe. (1)
- d) Ex. : Ne touche à rien ! — verbe à l'impératif sans sujet, « ne... rien », point d'exclamation. (1)

Astuce — choisis d'abord le **type** (il commande la ponctuation et la construction), puis ajoute la ou les **formes** : pour la négative, place « ne » juste devant le verbe conjugué et le second mot juste après.